

En 2017-2018, la Commission scolaire des Appalaches a lancé une vaste consultation auprès des différents acteurs afin d'élaborer le *Plan d'engagement vers la réussite*. Ainsi, l'école Ste-Luce s'est préparée à élaborer son propre projet éducatif à partir des données du PEVR et de la réalité du milieu. Un sondage a été réalisé auprès des élèves, des membres du personnel, des parents et des membres de la communauté au mois de décembre 2018. Deux comités de travail ont été mis en place, un premier comité formé de membres du personnel de l'école ainsi qu'un comité formé des parents du conseil d'établissement. Une vaste consultation sur le projet éducatif élaboré a été réalisée par la suite auprès des parents et de la communauté en avril 2019.

Les données recueillies nous ont permis de déterminer les besoins de notre milieu et d'élaborer les enjeux, les orientations et les objectifs que nous devons nous fixer pour les années futures. Ainsi, nous serons en mesure de répondre adéquatement aux besoins de nos élèves et leur permettre d'atteindre la réussite au sein d'un milieu bienveillant.

Le projet éducatif présente donc :

- le but et les encadrements légaux;
- la mission et la vision de l'école;
- les valeurs du milieu;
- l'environnement externe et l'environnement interne de l'école;
- les forces et les zones de vulnérabilité;
- les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles à atteindre.

Nous sommes fiers de notre école et nous nous assurerons d'offrir des services de qualité à nos enfants afin qu'ils puissent se développer, s'épanouir et réussir au sein d'un milieu sain et sécuritaire.

Vous trouvez ici l'essentiel du projet éducatif. Le projet éducatif complet est disponible sur le site web de l'école.

### **But du projet éducatif**

L'école Ste-Luce définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

### **Mission**

L'école Ste-Luce a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

### **Vision**

L'école Ste-Luce souhaite favoriser la réussite de tous les élèves en visant l'implication, la collaboration et l'épanouissement de tous les acteurs, et ce, dans le respect et le bien-être de chacun.

## Valeurs

L'école Ste-Luce préconise les valeurs suivantes.

- **Respect**  
Il consiste à reconnaître que chaque individu est unique, qu'il a des droits et des devoirs. C'est faire preuve de considération envers autrui. Il s'agit de respecter l'intégrité de chacun.
- **Responsabilisation**  
C'est être conscient de ses actes, de ses paroles et d'en être responsable. C'est aussi assumer ses décisions en tenant compte de ses engagements. Il est important de distinguer la responsabilisation de l'autonomie qui est tout aussi importante pour chaque acteur.
- **Équité**  
C'est la juste appréciation de ce qui est dû à chacun. Cela implique d'offrir aux individus ce dont ils ont besoin pour s'épanouir. L'équité vise à promouvoir la justice et l'éthique.
- **Rigueur**  
Elle consiste à agir avec justesse et précision tant en ce qui concerne les personnes que les procédures et la transmission des informations. C'est se soucier de bien faire les choses et d'agir avec diligence.
- **Sentiment d'appartenance**  
Il consiste à ce que chacun se sente bien et accepté au sein du milieu. L'esprit d'équipe est présent, la complicité entre les membres du personnel et les élèves est authentique et chaque acteur démontre une ouverture d'esprit

Toutes les personnes qui interviennent dans cet établissement, soit la gestionnaire, les enseignants, le personnel de soutien, les professionnels ainsi que les parents et les élèves prennent l'engagement de faire la promotion de ces valeurs au quotidien et agissent en cohérence avec celles-ci.

## Enjeux, orientations et objectifs

### Réussite et épanouissement de tous les élèves

Favoriser la persévérance ainsi que la réussite de tous les élèves.

**Objectif** : Mettre en place des mesures efficaces visant les interventions précoces afin d'agir tôt en littératie.

**Indicateur** : Mesures actuelles

**Cible** : Maintenir le taux de réussite en français de 95 % d'ici 2022.

**Objectif** : Mettre en place des mesures efficaces visant les interventions précoces afin d'agir tôt en numératie.

**Indicateur** : Mesures actuelles

**Cible** : Maintenir un taux de réussite en mathématique de 94 % d'ici 2022.

**Objectif** : Augmenter le taux de réussite en français à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4<sup>e</sup> année du primaire.

**Indicateur** : Mesures actuelles

**Cible** : Maintenir un taux de réussite en français écriture de 92 % d'ici 2022

**Objectif** : Augmenter le taux de réussite en français à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 6<sup>e</sup> année

**Indicateur** : Taux de réussite

**Cible** : Passer de 90,1% à 92 % d'ici 2022.

**Objectif** : Augmenter le taux de réussite en lecture au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle

**Indicateur** : Taux de réussite

**Cible** : Augmenter de 2% d'ici 2022.

**Objectif** : Augmenter le taux de réussite en mathématique aux épreuves en 4<sup>e</sup> année

**Indicateur** : Taux de réussite

**Cible** : Augmenter de 2%, soit de 81,4 % à 83,4 % d'ici 2022.

**Objectif** : Augmenter le taux de réussite en mathématique aux épreuves en 6<sup>e</sup> année

**Indicateur** : Taux de réussite

**Cible** : Augmenter de 3%, soit de 61 % à 64 % d'ici 2022.

**Objectif** : Augmenter le taux de réussite des élèves HDAA en classe régulière et maintenir le taux de réussite des élèves en classe spéciale

**Indicateur** : Taux de réussite

**Cible** : Augmenter de 4% en classe régulière et maintien du taux de réussite actuelle des élèves en classe spéciale d'ici 2022.

**Objectif** : Diminuer le pourcentage d'élèves entrant au secondaire à 13 ans et plus

**Indicateur** : Nombre d'élèves entrant au secondaire à 13 ans et plus

**Cible** : Diminuer de 1% d'ici 2022.

**Objectif** : S'assurer d'uniformiser les stratégies d'apprentissage entre les classes et les différents niveaux.

**Indicateur** : Nombre d'outils communs utilisés

**Cible** : Développer un outil commun d'ici 2022

Atteindre une plus grande maîtrise de la langue française et de l'anglais, langue seconde

**Objectif** : Se doter de mesures concrètes afin de rehausser la qualité du français.

**Indicateur** : Nombre de projets mis en place

**Cible** : Mise en place d'au moins un projet par classe et d'au moins un projet école visant la valorisation du français d'ici 2022.

**Objectif** : Mettre en place un projet lié à l'apprentissage de l'anglais.

**Indicateur** : Nombre de projets mis en place.

**Cible** : Mise en place d'un projet école structuré visant l'apprentissage de l'anglais ainsi que d'activités diversifiées d'ici 2022.

### Encadrement et formation

Améliorer l'environnement éducatif.

**Objectif** : Faciliter l'accès à diverses formations pour l'ensemble du personnel.

**Indicateur** : Nombre de membres du personnel participant aux formations et aux CAP

**Cible** : Maintien ou augmentation de la participation des membres du personnel aux formations et aux CAP jusqu'en 2022.

**Objectif** : Supporter l'intégration des outils technologiques et numériques.

**Indicateur** : Nombre d'intervenants utilisant les outils technologiques.

**Cible** : Augmentation du nombre d'intervenants utilisant les outils technologiques disponibles d'ici 2022

**Objectif** : S'assurer que les services offerts en orthopédagogie soient structurés afin d'offrir des services accessibles et répondant adéquatement aux besoins des élèves

**Indicateur** : Nombre de moyens concrets mis en place

**Cible** : Moyens concrets avec une structure établie mis en place d'ici 2022

**Objectif** : S'assurer que les services offerts en psychologie soient structurés afin d'offrir des services accessibles et répondant aux besoins des élèves.

**Indicateur** : Nombre de moyens concrets mis en place

**Cible** : Moyens concrets avec une structure établie mis en place d'ici 2022

**Objectif** : S'assurer que les relations entre les élèves et entre tous les adultes, incluant les parents, soient empreintes de respect et de bienveillance.

**Indicateur** : Nouvelle organisation des règles de vie

**Cible** : Révision des règles de vie et application d'ici 2022

**Objectif** : S'assurer que les interventions soient cohérentes entre les principaux acteurs.

**Indicateur** : Nouvelle organisation et comité mis en place

**Cible** : Révision des règles de vie et implication des acteurs d'ici 2022

**Objectif** : Améliorer l'environnement physique (classes et environnement intérieur) afin de favoriser la motivation et l'engagement des élèves

**Indicateur** : Nombre de projets réalisés

**Cible** : Projets pour améliorer l'environnement physique d'ici 2022

### Milieu sain, actif et sécuritaire

S'assurer que tous les milieux éducatifs soient sains, actifs, sécuritaires et bienveillants.

**Objectif** : S'assurer que les activités physiques au primaire atteignent 60 minutes par jour.

**Indicateur** : Nombre de projets d'activités physiques

**Cible** : Mise en application dès 2019-2020. Projet structuré : 20 minutes le matin et 20 minutes l'après-midi ainsi que 20 à 30 minutes le midi d'ici 2022.

**Objectif** : S'assurer que la programmation du service de garde prévoit que les élèves soient actifs le plus possible en augmentant les activités incitant les enfants à bouger

**Indicateur** : Nombre d'activités incitant les élèves à bouger

**Cible** : Mise en place d'activités structurées au service de garde d'ici 2022

**Objectif** : Bonifier les stratégies d'intervention mises en place afin de prévenir et de contrer la violence et l'intimidation par l'actualisation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation

**Indicateur** : Nouveau plan de lutte

**Cible** : Révision du plan de lutte incluant de nouveaux moyens d'ici 2022

### Communication et collaboration avec les acteurs

Assurer une présence continue de l'école dans la communauté.

**Objectif** : Mettre en place des outils concrets afin de favoriser la collaboration des parents.

**Indicateur** : Nombre de moyens mis en place

**Cible** : Diversité des moyens mis en place d'ici 2022

**Objectif** : Développer des axes de communication avec la communauté

**Indicateur** : Nombre d'axes mis en place

**Cible** : Axes développés d'ici 2022